



Accueil de Loisirs de Ménérol (3-12 ans)

FONCTIONNEMENT DU CENTRE DE LOISIRS



Les Locaux :

Les maternels sont accueillis à la maison du stade.

L'accueil des élémentaires a lieu à l'école dans les 2 salles d'activités ALSH.

L'entrée et la sortie des enfants du centre de loisirs se font par le portillon de la maison du stade. Une sonnette est à votre disposition pour vous annoncer, un panneau d'affichage vous permet de prendre connaissance des diverses informations, et une boîte aux lettres pour déposer votre courrier.

Le Périscolaire (matin et soir)

- Le matin, accueil échelonné de 7h15 à 8h30
- Le soir, départ échelonné de 16h30 à 18h30

L'inscription se fait sur l'espace famille à l'année avec une facturation au mois, sur les présences réelles.

Pour l'accueil du soir, le goûter n'est pas fourni. Merci de prévoir également une gourde à votre(vos) enfant(s).

En cas de retard de votre part à la sortie des classes et en accord avec la directrice de l'école, votre(vos) enfant(s) sera remis à l'équipe d'animation de l'Accueil de Loisirs même si vous ne l'avez pas inscrit ce jour-là. Merci de remplir "l'Autorisation" relatif à cela sur l'espace famille.

Pour ce qui concerne les modifications de présences pour les soirs, elles doivent être signalées par mail ou SMS à l'équipe de direction. (alsh.menetrol@fal63.org; 06.52.49.77.30)

Les Mercredis

Vous avez trois possibilités concernant les inscriptions/réservations du mercredi.

- A la journée avec repas, accueil échelonné de 7h15 à 9h00 et avec départ échelonné à partir de 17h jusqu'à 18h
- A la demi-journée matin avec repas de 7h15 à 13h30, avec l'accueil échelonné jusqu'à 9h
- A la demi-journée après-midi avec repas de 11h30 à 18h00, avec le départ échelonné à partir de 17h

Pour une bonne organisation, merci de respecter au mieux les réservations que vous avez données en début de mois. Les annulations ou les rajouts du matin pour le jour même ne seront pas acceptés sans motif valable.

Les Vacances

Le centre est ouvert de 7h30 à 18h00. Nous accueillons les familles le matin entre 7h30 et 9h00, ainsi que le soir entre 17h00 et 18h00.

Un mois avant chaque période de vacances, une plaquette est distribuée à vos enfants. Sur celle-ci, vous retrouverez les dates d'ouverture, les dates de réservation ainsi que le thème.

TARIFS 2026-2027

PERISCOLAIRE

Tranche QF	Matin ou Soir (à la séance)	Forfait mensuel matin ou soir (par enfants)	Forfait fratrie mensuel matin ou soir (à partir de 2 enfants)
0 à 699 €	1,40 €	7,00 €	10,40 €
700€ à 999€	2,40 €	13,50 €	14,00 €
1000€ à 1299€	2,85 €	15,90 €	21,50 €
1300€ à 1599€	2,94 €	16,40 €	22,17 €
1600€ et plus	3,03 €	16,89	22,84 €

MERCREDI

		Habitants Ménérol		Habitants hors commune	
		Journée	1/2 Journée avec repas	Journée	1/2 Journée avec repas
Quotient familial	0 à 699€	7,00€	4,00€	7,00€	6,50€
	700€ à 999€	11,95€	7,25€	14,55€	9,90€
	1000€ à 1299€	14,55€	9,35€	17,15€	11,95€
	1300€ à 1599€	15,00€	9,64€	17,69€	12,32€
	1600€ et plus	15,46€	9,93€	18,22€	12,70€

Le prix du repas est inclus dans le tarifs.

Vacances

		Habitants Ménérol			Habitants hors commune		
		Forfait 3 jours	Forfait 4 jours	Forfait 5 jours	Forfait 3 jours	Forfait 4 jours	Forfait 5 jours
Quotient familial	0 à 700€	22,50€	29,30€	35,00€	34,50€	45,00€	55,00€
	701€ à 999€	31,50€	41,00€	50,00€	43,50€	57,00€	70,00€
	1000€ à 1299€	35,70€	46,60€	57,00€	49,50€	65,00€	80,00€
	1300€ à 1499€	40,50€	53,00€	65,00€	55,50€	73,00€	90,00€
	1500€ à 1999€	45,30€	59,40€	73,00€	61,50€	81,00€	100,00€
	2000€ et plus	49,50€	65,00€	80,00€	67,50€	89,00€	110,00€



Une remise de 10% sera déduite sur la facturation globale pour les fratries à partir de 3 enfants. Le prix du repas est inclus dans le tarifs

INFORMATIONS IMPORTANTES

FONCTIONNEMENT DE L'ESPACE FAMILLE

Pour cette nouvelle rentrée scolaire, il est nécessaire :

- **Pour les nouvelles familles, de remplir la fiche de renseignements (ci-jointe en fin de ce dossier). Ce document est obligatoire pour que nous puissions vous envoyer votre lien de première connexion à votre espace famille, indispensable au bon fonctionnement de la structure.**
- **Pour les familles ayant déjà leur espace famille, merci de mettre à jour vos données personnelles.**
- **Pour tout le monde, merci de nous faire parvenir l'attestation papier de coefficient familial ainsi que la déclaration sur l'honneur ci-jointe sur la fiche de renseignements .**

Ces documents sont téléchargeables sur le site de la Mairie : www.menetrol.fr

Ce dossier est à remettre dans la boîte aux lettres "ALSH"

Pour le 4 JUILLET 2025 au plus tard.

Quelques conseils pour vous aider à remplir la fiche de renseignements :

Le responsable fiscal de la famille est la personne qui recevra toutes les communications officielles relatives au centre de loisirs : courriels d'informations, factures (si demandées par mail) et autres documents administratifs.

Le gestionnaire de l'Espace Famille est la personne qui aura la charge de gérer les inscriptions et les réservations des activités pour la présence des enfants au centre de loisirs. C'est elle qui effectuera les réservations via l'espace famille.

Une fois votre Espace Famille validé, vous devrez inscrire votre (vos) enfant(s) à un temps d'accueil. Cette demande devra être validée par la direction avant de pouvoir réserver les jours souhaités.

Attention : Il vous appartiendra de réserver les jours précis où vous souhaitez que votre enfant soit présent à la garderie du soir et aux mercredis.



Espace Famille : Points essentiels à ne pas oublier !

Après la création de votre compte et la définition de votre mot de passe, certaines étapes sont indispensables pour pouvoir réserver les temps d'accueil (périscolaire, mercredis et vacances).

➔ Enregistrez le lien d'accès en favori pour éviter de le perdre et de devoir en demander un nouveau.

➔ Complétez bien toutes les informations afin que vos réservations puissent être validées :

- Renseignez toutes les informations parentales,
- Créez une fiche pour chaque enfant,
- Remplissez toutes les données (santé, régime alimentaire, etc.).
- Joindre **obligatoirement une photocopie du carnet de vaccin** de votre enfants.
- Cochez toutes les autorisations nécessaires.

⚠ Sans ces étapes, vous ne pourrez pas réserver de temps d'accueil.

N'hésitez pas à suivre les étapes rédigées dans le guide ci-joint.

Nous vous remercions de votre collaboration et restons à votre disposition pour toute question.

L'équipe de direction du Centre de Loisirs



Quelques dates à retenir pour les réservations sur l'Espace Famille

Pour les mercredis de Septembre 2026 : du 21 Juin au 19 Juillet 2026

Pour les mercredis d'Octobre 2026 : du 16 Juin au 20 Septembre 2026

Pour les mercredis de Novembre 2026 : du 20 Septembre au 11 Octobre 2026

Pour les mercredis de Décembre 2026 : du 20 Septembre au 22 Novembre 2026

Pour les mercredis de janvier 2027 : du 22 novembre au 13 Décembre 2026

Pour les mercredis de Février 2027 : du 22 Novembre 2025 au 24 Janvier 2027

Pour les mercredis de Mars 2027 : du 24 Janvier 2026 au 21 Février 2027

Pour les mercredis d'Avril 2027 : du 24 Janvier au 21 Mars 2027

Pour les mercredis de Mai 2027 : du 21 Mars au 25 avril 2027

Pour les mercredis de Juin-Juillet 2027 : du 21 Mars au 23 Mai 2027

Pour les vacances d'automne 2026 : du 13 Septembre au 7 Octobre 2026

Pour les vacances d'hiver 2027 : du 4 Janvier au 31 Janvier 2027

Pour les vacances de printemps 2027 : du 7 Mars au 28 Mars 2026

**Pour les vacances d'été 2027,
nous vous communiquerons des informations ultérieurement.**